

Bonjour,

Déjà un mois dans notre nouvelle école : de grands espaces, de belles classes, des jeunes motivés et du personnel passionné, il y a de quoi se réjouir! La Nature commence à déployer ses couleurs. Les journées sont plus courtes. Déjà, les élèves sont plongés dans les apprentissages, une première communication paraîtra sous peu. Nous souhaitons que les enfants se sentent à l'aise dans l'école et au service de garde. Enfin, rien de mieux que l'installation d'une bonne routine pour sécuriser l'enfant et lui permettre de profiter de bons moments en soirée.

Un bon début d'automne à tous!



Dates à retenir :

- 2 octobre** – après-midi – Jour 2 pour le 3^e cycle.
- 28 septembre** – 12 h 30 – Verger Laval-Gagnon pour les trois maternelles.
- 29 septembre** – 10 h à 15 h – Portes ouvertes.
- 1^{er} octobre** – Début du cheerleading (voir message plus bas).
- 2 octobre** – 19 h – Réunion de l'association de parents.
- 8 octobre** – Congé de l'Action de grâce.
- 11 octobre** – après-midi – jour 2 pour le 1^{er} cycle.



Portes ouvertes – Bienvenue à vos parents et amis!

L'Institut tiendra sa journée « Portes ouvertes » le samedi 29 septembre de 10 h à 15 h. Dites-le à vos amis! Merci infiniment aux élèves et aux parents qui seront présents lors de cet important événement, vous êtes nos meilleurs ambassadeurs!

Examens d'admission pour la maternelle 2013-2014

Les examens d'admission pour les élèves de la maternelle pour l'année 2013-2014 auront lieu le dimanche 14 octobre. Pour les familles de l'Institut, même si nous sommes dotés d'une politique familiale qui donne priorité à la fratrie, tous les enfants doivent se présenter à cette activité. Assurez-vous que petite sœur et petit frère sont bien inscrits !



Présence lors des journées pédagogiques

Il est essentiel d'inscrire votre enfant avant la date limite inscrite sur le coupon-réponse afin de bien organiser les réservations ainsi que le ratio éducateur et enfant. L'annulation de l'inscription de votre enfant le matin même des journées pédagogiques entraîne des frais pour l'Institut (autobus, billets achetés pour les sorties). De plus, pour certaines activités où le nombre de places est limité, cette annulation enlève la possibilité à un autre élève de participer à la sortie prévue. **N'oubliez pas qu'une pénalité de 10 \$** vous sera facturée lors d'une annulation le matin même de la journée pédagogique.

Bottin des élèves – FISJ (RAPPEL)

La Fondation de l'Institut Saint-Joseph prolonge de quelques jours la vente d'espace publicitaire pour le bottin des élèves 2012-2013. Vous avez jusqu'au jeudi 4 octobre pour acheter un espace qui sera vu par des centaines de familles. Le formulaire est disponible au secrétariat ou dans le site internet (section infoparents). Merci pour votre encouragement, ce sont vos enfants qui en bénéficieront!



Bottin des élèves

La Fondation prépare le bottin 2012-2013; seuls les numéros de téléphone de la maison y apparaîtront. Si vous désirez que cette information n'apparaisse pas, vous devez nous le mentionner d'ici le mercredi 3 octobre. Si nous ne recevons aucun courriel de votre part, à nlapointe@istj.qc.ca, votre numéro de téléphone sera publié avec la photo de votre enfant.

Photo des élèves

Nous vous rappelons que les enveloppes pour commander les photos de vos enfants doivent être retournées à l'école au plus tard le vendredi 28 septembre. Si vous les rapportez plus tard, on vous demandera d'aller les remettre directement au studio de notre photographe.





Arrivée du matin et départ de fin de journée

Nous demandons votre collaboration pour le respect de la zone de débarcadère (**10 minutes maximum**) pour l'arrivée et le départ. Ce débarcadère est un espace de transition et non un stationnement. De plus, la courtoisie est toujours de mise, les enfants reproduisent vos comportements dans leurs relations avec leurs pairs...

Cheerleading

Avis aux intéressés(es) de 4^e - 5^e et 6^e années, il reste des places de disponibles dans l'équipe *Atomix* de cette année. Des formulaires sont disponibles auprès de M. Simon ou au secrétariat. Les pratiques ont lieu les lundis et mercredis de 15 h 30 à 17 h 15 dans notre nouveau gymnase!



Première et deuxième communications

La première communication sera émise le 12 octobre prochain. Elle brossera un portrait global de votre enfant. Un bulletin officiel sera remis le 16 novembre. Des commentaires sur les apprentissages (compétences et connaissances) y seront joints. **Les rencontres avec les enseignants auront lieu le vendredi 23 novembre.** Une lettre pour la prise de rendez-vous vous parviendra la semaine précédente.

Friperie de l'Institut

Il est toujours possible de se procurer des uniformes scolaires usagés et en très bon état dans notre nouvel établissement. Comme toujours, Mme Sylvie se fera un plaisir de vous servir en personne les jours 3 du cycle entre 8 h 30 et 10 h 45. Voici ses coordonnées: spicard@istj.qc.ca et (418)688-0736 poste 264.



Préparation aux sacrements

Les parents qui désirent faire vivre la démarche sacramentelle à leur enfant doivent s'inscrire auprès de leur paroisse. Celle-ci est responsable de fournir ce service à sa communauté.

Défi Pierre-Lavoie - BRAVO!

La participation de l'équipe de cyclistes Banque HSBC Canada qui a parrainé l'Institut en juin dernier lors du Grand défi Pierre Lavoie a porté fruits. Nous avons reçu un chèque au montant de **6 703 \$**. Cette somme a été investie dans l'aménagement de la nouvelle cour de récréation. Merci!

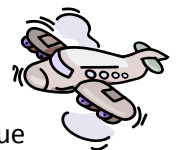


Invitation de l'association de parents

Le comité de parents de l'Institut St-Joseph vous convie à une rencontre le **mardi 2 octobre 2012**, à compter de 19 h afin de procéder à l'élection des membres de ce Comité pour l'année ainsi que pour les membres délégués à l'assemblée générale de la personne morale de l'Institut et des administrateurs qui siègeront au Conseil d'administration. La rencontre se tiendra dans la salle du conseil. Pour toute information: comite-parents@istj.qc.ca.

Voyage durant la période scolaire

Veuillez prendre note du message des titulaires dans le cas d'absence qui n'est pas des raisons de force majeure (hospitalisation ou décès d'un membre de la famille immédiate). Ce message se veut une simple mise au point concernant l'absence prévue d'un enfant, pour raison de voyage. Si votre enfant devait s'absenter de l'école pour voyager pendant plusieurs jours, veuillez nous en aviser par écrit. Durant son absence, nous noterons les travaux que nous jugeons les plus importants. Nous les lui remettrons à son retour pour qu'il puisse les réaliser avec vous à la maison. La décision d'emmener un enfant en voyage durant la période scolaire est une responsabilité que vous prenez en tant que parents. Nous ne pouvons préparer tout ce qui sera vu et fait durant son absence; de toute façon, la planification se fait partiellement à l'avance, mais elle doit être réajustée quotidiennement selon le rythme des enfants.



Nous vous remercions de votre collaboration.

À très bientôt.

La Direction

Le prochain infoparents vous parviendra le 11 octobre.

